

De Cuers à Ste-Christine



Partez à la découverte du « vieux Cuers » et de l'Espace naturel sensible (ENS) de Sainte-Christine par un sentier en sous-bois.



Sentier avec 3 rangées de restanques en pierres avec champs d'oliviers (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CC MEDITERRANEE
PORTE DES MAURES

Commune(s) : Cuers

Départ : Place Général Magnan

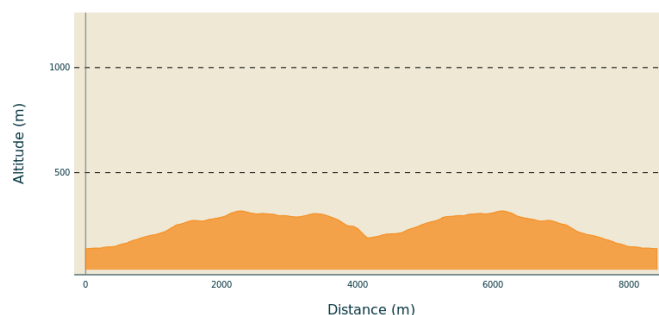
Arrivée : Place Général Magnan

Parking conseillé : 6°4'23" E 43°14'12" N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 8.4 km - Durée : 3 h

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 338 m



Altitude min 138 m Altitude max 318 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : jaune

Depuis le parking derrière l'hôtel de ville de Cuers, remontez l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny et vous arrivez sur la place de la Convention. Continuez tout droit en traversant cette place, vous laisserez l'office de tourisme sur votre droite, pour prendre à gauche entre l'église et la fontaine.

À partir de l'église, suivre les panneaux «circuit de découverte du vieux Cuers» qui vous feront traverser quelques anciennes ruelles du centre. Vous passerez devant l'ancienne porte médiévale (XVI^e siècle) et la fontaine du poisson (XVII^e siècle). Arrivé au lavoir construit en 1955, continuez tout droit sur la rue du Teron en suivant le chemin de Sainte-Christine et le balisage jaune qui débute sur un poteau bois téléphone à votre droite. 200 m plus loin, la route se termine sur un portail, poursuivez en empruntant le sentier qui longe la propriété privée sur votre droite.

Ce sentier agréable en sous-bois, s'élève progressivement en permettant une vue bien dégagée sur la ville de Cuers et de ses alentours. Au premier chemin croisé, prenez à gauche puis de suite à droite en poursuivant sur un sentier. Lorsque le sentier se divise en deux, dirigez-vous sur votre gauche entre une clôture et une restanque.

Vous arrivez rapidement au premier oratoire, celui de Notre-Dame. Remontez la piste à droite sur une trentaine de mètres, puis prenez un chemin à gauche.

Une centaine de mètres plus loin, vous passez au-dessus de l'oratoire de Saint-Pierre et traversez une belle oliveraie en restanque. Vous arriverez sur une patte d'oie où vous prendrez le sentier au centre qui est «cairné» et toujours balisé en jaune.

Continuez jusqu'à une piste qui borde une maison et prenez à droite. Au bout de 50 m prenez à gauche, vous pénétrez sur l'Espace naturel sensible par l'entrée nord-est au niveau de l'oratoire de Sainte-Christine.

Vous avez la possibilité de poursuivre votre randonnée en empruntant le sentier en direction des chapelles à votre gauche. Vous rejoignez alors la randonnée « Sainte-Christine» qui permet de faire une boucle découverte de 2,5 km qui vous ramènera à l'oratoire.

L'ensemble des informations concernant cette boucle est disponible sur la fiche « Sainte-Christine» que vous pouvez consulter et/ou télécharger si vous le désirez sur le site du portail des sports de pleine nature du Département du Var sportnature.var.fr

ACCÈS ROUTIER

De Toulon :

Prendre Bd de Strasbourg et N1050 en direction de A57.

Suivre A57 en direction de Les Couestes à Cuers. Prendre la sortie 9 et quitter A57.

Prendre D97 en direction de Pl. Général Magnan.

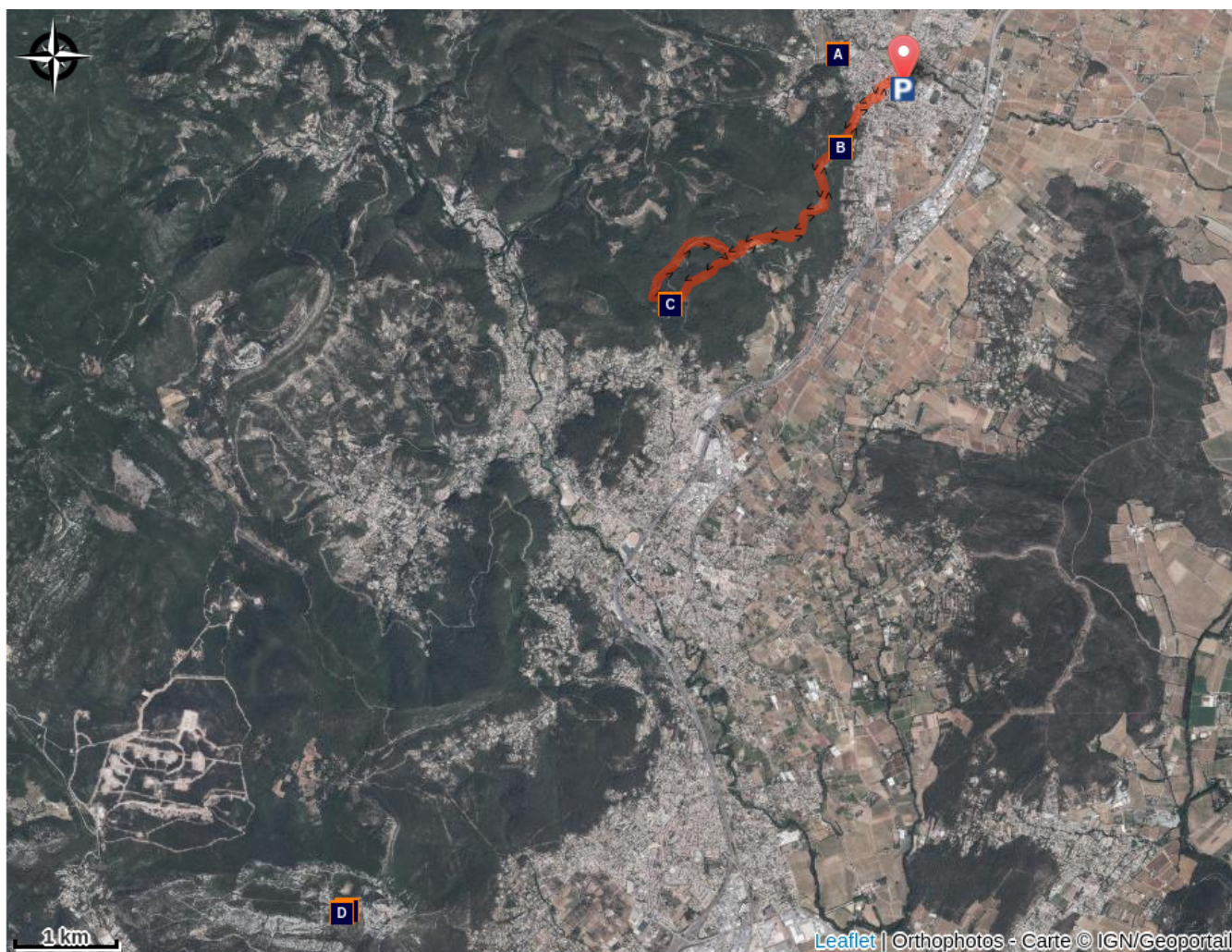
De Marseille :

**Prendre Tun. de la Joliette et quitter Quai du Port, Av. Vaudoyer et Av. Robert Schuman.
Suivre A50 et A57 en direction de Les Couestes à Cuers. Prendre la sortie 9 et quitter A57.
Prendre D97 en direction de Pl. Général Magnan.**

De Nice :

**Prendre A8 et quitter Voie Pierre Mathis/Voie Rapide et Bd René Cassin.
Suivre A8 et A57 en direction de Rte de Pierrefeu/D14 à Cuers. Prendre la sortie D43 et quitter A57.
Continuer sur Rte de Pierrefeu/D14. Prendre Av. Eugénie et Henri Majastre et Av. Maréchal Leclerc
en direction de Pl. Général Magnan.**

CARTE



À DÉCOUVRIR



Aqueduc des 5 ponts (A)



Cairn (B)



Chapelles Sainte Christine (C)



Flore remarquable (D)



Faune remarquable (E)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE

Type de Sentier	GR®	GR® PAYS	PR®	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction					
Tourner à gauche					
Tourner à droite					
Mauvaise direction					

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

